



Cancoires Indépendants de Belmont-sur-Lausanne (CIB)

**Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire (AGE)
du 29 octobre 2025, 19h30, Grande salle**

Présents-es: Mesdames : Fogoz, Gillard, Greiner, Grossenbacher, Perrinjaquet, Raemy, Rainotte, Ramoni, Recchia, Rivier, Salathé, Schiesser.
Messieurs : Amann, Bartolacelli, Blin, Boggio, Cuche, Dumas, Fleischer, Giroud, Grossenbacher, Guignard, Hauser-da Cunha, Latorre, Le Cann, Meyer, Markides, Michelet, Moret, Moser, O'Neil, Reinach, Roth, Ruchet.

Excusés-es : Mesdames : Braendle, Breduillieard, Chabrier, DeWatteville, Ganour, Manné, Steffen, Suzat, Boujon
Messieurs : Annese, Da Silva, Bolay, Candaux, Favre Gilles, Favre Yves, Greiner, Henchoz, Michaud, Marrel, Monsutti, Nicolet, Schaer, Stuber, Studer, Torjmann, Crivelli, Muheim, Veyre

Présents-es : 34 membres actifs aucun sympathisant

Excusés-es : 24 membres actifs et 4 membres sympathisant

Absents-es : 12 membres actifs et 9 membres sympathisant

Procurations : au nombre de 4 (il est pris note d'ajouter un document de vote par procuration pour les prochaines AG/AGE)

Ordre du jour :

1. Nomination de 2 scrutateurs ou scrutatrices pour la soirée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 18.09.2025
4. Situation de l'évolution des contacts avec les forces politiques en prévision de la future législature
5. Proposition de porter à 5 le nombre des candidats (es) à la Municipalité
6. Présentation des candidats (es)
7. Campagne législature 2026-2031
8. Divers

Assemblée générale

M. Alfred Roth préside cette 2ème AGE des Cancoires Indépendants de Belmont.

Au nom du comité, il salue les membres de la Municipalité Mmes Nathalie Greiner, Catherine Schiesser et MM. Damien Cuche et Philippe Michelet, le premier citoyen de la Commune M. Axel Boggio ainsi que les membres présents comme les nouveaux membres qui nous ont rejoints depuis la dernière AGE du 18.09.2025.

Il remercie aussi les 28 personnes qui se sont excusées dont Mme Cyrielle Suzat et Helder Da Silva, membres du comité.

Monsieur Alfred Roth rappelle que seuls les membres actifs ont le droit de vote. Ce soir aucun membre sympathisant n'est présent.

Conformément aux statuts, l'invitation a été adressée aux membres dans les délais. Il rappelle à l'assemblée, qu'un peu plus de 30 jours nous sépare de notre dernière rencontre et qu'avec les changements survenus depuis le 18 septembre, la situation nous oblige à nous réunir à nouveau pour répondre à une question.

- Portons-nous à 5 le nombre de candidats(es) à la Municipalité ?

Ceci nous donne également l'occasion de partager et de faire un point sur les travaux entrepris par le comité de campagne depuis la dernière AGE.

1) Nomination de 2 scrutateurs

MM. Michael Markides et Eric Ruchet se proposent comme scrutateurs et en sont remerciés.

2) Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour présenté ne fait pas l'objet de demandes de modifications. Il est approuvé à la majorité avec une voix contre.

3) Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 18.9.2025

Le procès-verbal est accepté à la majorité avec 10 abstentions et remerciements à son rédacteur.

4) Situation de l'évolution des contacts avec les forces politiques en prévision de la future législature

Comme annoncé le PLR a créé une section à Belmont le 8 octobre 2025. Les membres intéressés à se porter candidat(e) pour le Conseil Communal de la prochaine législature ont rejoint les CIB, ils sont au nombre de 4.

Du côté des Verts, 4 personnes ont également rejoint nos rangs depuis notre dernière rencontre.

D'autre part, notre Président a la confirmation que le parti socialiste essaye de créer une liste pour le CC éventuellement aussi pour la Municipalité.

Depuis notre dernière rencontre, le nombre des membres est passé de 63 à 70 avec les nouvelles admissions de :

- Mesdames : Stéphanie Ganour et Delphine Rivier
- Messieurs : Jean-Pierre Amann, Antoine Dumas, Gaël Giroud et Cyril Stuber

Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue au sein des CIB.

Nous comptons également comme nouveau membre actif Mlle Isabelle Fogoz (qui était membre sympathisante).

Concernant les demandes de candidatures au Conseil Communal, à ce jour, 45 ont été enregistrées. Pour rappel, l'objectif est de présenter 60 candidats(es). Trois personnes ont

indiqué au président leur intérêt pour se présenter à la nouvelle législature, mais mathématiquement le compte n'y est encore pas.

Notre Président lance un nouvel appel à tous les membres CIB à se mobiliser au sein des actifs mais aussi à en parler autour d'eux.

5) Proposition de porter à 5 le nombre des candidats (es) à la Municipalité

Pour rappel, l'AG est souveraine pour désigner ses candidats (es).

- ➔ Le 18 septembre 2025, l'AG extraordinaire a officialisé 4 candidats (es).
 - A savoir :
 - Mmes Nathalie Greiner et Sandra Gilliard
 - MM. Damien Cuhe et Benoît Grossenbacher

Pour faire suite à la démission de M. Jean-Claude Favre de la Municipalité pour fin 2025, départ enregistré juste après le 18 septembre 2025, le comité vous propose de porter à 5 le nombre de candidats (es).

L'importance de proposer une liste complète n'échappe à personne. Les membres de la Municipalité sont jusqu'à ce jour toujours issus des rangs CIB.

L'assemblée demande de voter sur la prise en compte ou non des procurations remises.
Résultat du vote : Pour : **14** / Contre : **13** / Abstention : **7**

La proposition de porter à 5 le nombre de candidats(es) à la Municipalité est acceptée à la majorité avec 2 abstentions.

6) Présentation des candidats(es)

3 personnes ont manifesté leur intérêt pour le poste du cinquième candidat à la municipalité.

- ➔ Il s'agit de Mmes Johanne Raemy, Sandrine Rainotte et de M. Gaël Giroud.

Par candidat, il est prévu 15 minutes maximum y compris d'éventuelles questions. Le tirage au sort a déterminé l'ordre de passage. Le vote se fera au bulletin secret.

Les règles du vote sont les suivantes :

- Au premier tour il faut obtenir la majorité absolue soit réunir 50 % plus une voix.
- Si aucun candidat n'obtient cette majorité et si plusieurs candidats (es) se représentent l'élection sera faite à la majorité simple ou relative soit au maximum de voix.

Réactions dans l'assemblée sur le fait que 3 nouveaux candidats(es) se sont proposés(es) portant selon les intervenants ainsi le nombre total à 7. Des membres sont d'avis qu'il faut revoter pour le choix des 5 candidats sur 7 et ainsi repartir de zéro.

- ➔ Les statuts des CIB ne prévoient rien dans le cas de figure où l'assemblée souhaiterait revoter sur une précédente décision d'AG / AGE. C'est un point relevé par quelques membres de l'assemblée
 - Le comité en prend acte

Une suspension de séance est demandée pour permettre au comité de délibérer.

Après discussion au sein du comité, vu que l'ordre du jour a été non seulement transmis dans les délais, mais aussi accepté sans modification, vu que le PV de l'AGE du 18 septembre a été validé et l'acceptation de la proposition au point 5, le comité propose de poursuivre la séance selon l'ordre du jour présenté.

Premier à devoir s'exprimer Monsieur Gaël Giroud lequel retire sa candidature.

A tour de rôle Madame Sandrine Rainotte et Mme Johanne Raemy se présentent et répondent aux questions.

Est élue avec 29 voix Mme Rainotte, Mme Raemy obtient 8 voix, il y a un bulletin blanc.

Madame Rainotte est félicitée par acclamation par l'assemblée.

M. Roth remercie Mme Raemy pour son engagement.

7) Campagne législature 2026-2031

Présentation des membres du comité de campagne et de son organisation en sections :

Le comité de campagne est composé des membres du comité CIB, Mme Greiner, MM. Cuche, Candaux, Guignard et Nicolet.

- Organisation/ Communication et logo
- Evénements

En raison d'un souci organisationnel la présentation via rétroprojection n'a pu se faire. Monsieur Blin montre depuis son laptop le nouveau logo, mais aussi le cheminement de la réflexion comme la philosophie qui l'entoure.

Communication actions en cours :

- Flyer pour la Municipalité
- Flyer pour le Conseil Communal (le président présente la version de la dernière campagne qui sera peaufinée)
- Des affiches sont également à l'étude
- Des séances photos seront organisées par un photographe professionnel
 - L'idée est d'avoir un style de photo identique pour tous, de rentrer dans une affirmation plus corporate de nos candidats (es)
 - Un planning d'inscription sera proposé

La photo sera ensuite la propriété du candidat et pourra être utilisée par l'intéressé à d'autres fins.

La participation demandée pour les candidats (es) à la Municipalité est de Fr. 100.--.

La participation demandée pour les candidats (es) au CC est de Fr. 40.00.

- **Le paiement devra se faire directement auprès du photographe en cash.**

Evénements actions en cours :

Le prochain rendez-vous à agender est la Fenêtre de l'Avent le **mardi 9 décembre 2025**.

Les détails vous parviendront en temps utile.

A partir de janvier jusqu'à la date des élections, d'autres événements seront mis sur pied au plus près de la population et dans des quartiers de Belmont.

8) Divers

Remerciement de l'assemblée aux trois candidats (es) par acclamation.

Monsieur Amann demande si présenter 60 candidats au CC est une stratégie ou une obligation.

- Monsieur Roth lui répond que c'est une stratégie, il est important d'avoir une liste complète pour le présent et le futur.

La séance est close à 21h15.

Secrétaire
M. Christian Blin

Pour le Comité
M. Alfred Roth Président

Fait à Belmont le 05 novembre 2025